



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 94 (1994), p. 287-301

Rodolphe Kasser

Démonstratif et possessifs en copte.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kačnik, Bernard Lenthéric
9782724711707	????? ?????????? ??????? ???? ?? ????????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
9782724711462	<i>La tombe et le Sab?l oubliés</i>	Georges Castel, Maha Meebed-Castel, Hamza Abdelaziz Badr
9782724710588	<i>Les inscriptions rupestres du Ouadi Hammamat I</i>	Vincent Morel
9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert

Démonstratifs et possessifs en copte

Rodolphe KASSER

DEPUIS les origines de la grammaire copte, un certain flottement subsiste en ce qui concerne la terminologie à appliquer aux « démonstratifs » et « possessifs » en copte, qu'il s'agisse de pronoms, d'articles, ou même (selon quelques auteurs) de préfixes ou d'adjectifs. Le présent travail pourra être considéré comme une tentative de clarification dans ce domaine.

Afin de simplifier la présentation de ce qui va suivre, il ne sera tenu compte, ci-après, explicitement, que des formes saïdiques et masculines. En ce qui concerne le « pronom démonstratif » (selon l'appellation la plus courante), on négligera ΠΗ désignant généralement, par opposition à ΠΔĪ, ce qui est le plus éloigné, et on passera sous silence, de même, la copule ΠΕ, enclitique, ΠΗ et ΠΕ n'apportant aucun élément spécifique (par rapport à ΠΔĪ) dans la discussion telle qu'elle est circonscrite ici. En ce qui concerne l'article défini, on se contentera de Π-, sans prendre en compte, donc, ΠΕ- qui, en S, est utilisé régulièrement devant un groupe de deux consonnes initiales, et en outre devant divers noms rendant des concepts en rapport avec le « temps », par exemple ΟΥΟΕΙΩ « moment », ΠΕ(Ο)ΥΟΕΙΩ « le moment »¹.

Il a paru utile de diversifier, dans ce travail, les signes à placer respectivement à la fin de chacun des éléments prénominaux (au sens le plus large du terme) et qui habituellement, en coptologie (dans les grammaires, les lexiques, etc.) ne sont partout qu'un simple tiret, quand ils ne sont pas jugés superflus, et omis. Dès lors, ici, trois catégories sont distinguées et mises en évidence graphiquement, chacune à sa manière. (1) On fera suivre d'une apostrophe ou signe de « komma », haut placé, les formes prénominales (au sens étroit du terme), ou formes « construites », ou assimilables à ces dernières : formes de noms, de prépositions (polyphonémiques), de verbes (lesquels sont, fondamentalement, des noms susceptibles d'un usage verbal). Tous ces éléments, bien que privés d'accent

tonique, sont (selon le système de TILL, 1960) séparés du mot qui les suit dans la majeure partie des transcriptions coptes les plus récentes (ainsi par exemple S etc. ΤΟΥΔΕ' « guérir », CΤ' « odeur », ΕΞΝ' « sur », ΠΔ' « celui de », et, en plus, l'article indéfini ΟΥ' avec son pluriel ΖΕΝ', dérivant respectivement de ΟΥΔ « un » et ΖΟΕΙΝ « quelques-uns » ; et encore toute forme prénominale de préfixe verbal, par exemple ΝΤΕΡΕ' temporel ; en outre, en dérogation partielle au système de TILL, 1960, on étendra cet usage aux formes prénominales monophonémiques de prépositions et de préfixes verbaux, qui, autosyllabiques en principe, deviennent composantes de syllabes polyphonémiques en S etc. (quand elles sont vocaliques et placées devant l'article indéfini surtout). (2) On fera suivre du simple

tiret ce qui appartient à la seconde catégorie, celle des autres formes de préfixes verbaux (sauf sing. 2. m., 3. m. ou f., du présent I, éléments ne formant jamais une syllabe à eux seuls), celle aussi des articles démonstratifs, possessifs, de l'article défini quand il constitue une syllabe à lui seul (ainsi par exemple ΝΤΕΡΕ' « lorsqu'il... », ΤΕΙ' « cette », ΝΕ' « ses », ΠΕ- « le », ce dernier étant ainsi vocalisé en S quand il se trouve devant deux consonnes ou devant tel ou tel nom rendant un concept de « temps » ; et de même l'article défini pluriel Ν- « les », autosyllabique ; éléments qui, selon les règles de TILL, 1960, devraient toujours être unis au mot qui les suit, et dont chacun d'entre eux constitue au minimum une syllabe complète, dans son usage le plus normal). (3) On fera suivre du tiret et d'un point ce qui sera

Enfin, quand on aura affaire à des formes pourvues de suffixes pronominaux, on se bornera à mentionner celle qui porte le suffixe de la 3^e personne du singulier masculin. Autrement dit, les six formes en jeu et discutées dans ce travail sont les suivantes : les trois éléments dits « démonstratifs » dont la série semble se présenter ainsi, ΠΔĭ « celui », ΠΕĭ- « ce(t) », avec l'article défini Π-. « le » qui en dérive (s'il est permis de s'exprimer ainsi), et les trois éléments classés généralement comme « possessifs », dont la série semble se présenter ainsi, ΠΔ' « celui de... », ΠΩϣ « le sien », ΠΕϣ- « son »².

Un inventaire rapide et sommaire du contenu de la plupart des ouvrages de coptologie susceptibles de nous renseigner sur ce point, depuis Stern, 1880, jusqu'à Satzinger, 1992, met en relief les usages terminologiques (tantôt concordants, tantôt discordants) suivants.

Le mot ΠΔĭ est appelé par la majorité des auteurs (et spécialement par les plus récents d'entre eux) « pronom³ démonstratif » tout simplement, mais nombreux sont cependant les coptisants⁴ qui, en le reliant à ΠΕĭ- tout en opposant ces deux formes, ont nommé ΠΔĭ « pronom démonstratif... (à l'état) absolu ». Certains⁵ laissent entendre ou signalent même expressément que ΠΔĭ (contrairement à ΠΕĭ-) est tonique.

Ceux qui qualifient ΠΕĭ- de « pronom démonstratif » (et ils étaient majoritaires jusqu'à une période récente) prennent soin de compléter cette qualification de manière à éviter le

rattaché à la dernière et troisième catégorie ; celle-ci réunira divers éléments, en petit nombre, ne formant qu'une partie de syllabe (contrairement à ce qui a été présenté dans les deux premières catégories) ; de ce fait, ces éléments mérosyllabiques sont en liaison étroite (POLOTSKY, 1949, p. 29 sq.) avec ce qui les suit ; on remarquera d'autre part que ces éléments, en B, font souvent usage de l'enforcie (dont ils usent quand les conditions l'exigent ; ces occlusives enforcies sont une particularité exclusive de la langue bohairique, où elles sont rendues graphiquement par X, ϕ, θ, auxquelles s'ajoute encore, en B4 et B5 mais non B74, l'affriquée enforcie rendue par Ϣ ; enforcies dites aussi « aspirées », terminologie un peu gênante, car si X par exemple rend bien, probablement, une occlusive suivie d'une aspirée en S etc., où X vaut K + ʔ, tel n'est jamais le cas en B, où à X etc. a été attribuée une valeur phonologique nettement différente) ; mais même si l'on doit constater que l'enforcie, dans son usage, coïncide le plus souvent avec le phénomène de la liaison étroite, il faut rappeler ici que cet usage n'implique pas automatiquement la liaison étroite. Ainsi l'article défini singulier m. Π-, f. T-. (ou le cas échéant m. ϕ-, f. θ-) ; le préfixe verbal sing. 2. m., 3. m. ou f., respectivement K-, (ou le cas échéant X-), ʔ-, C-, du présent I en S etc. (et les mêmes formes au conjonctif en A) ; finalement encore, en tant qu'une des deux possibilités conditionnées d'une alternative syllabique assez complexe (où le seul critère vraiment déterminant est la présence ou l'absence du *djinkim* sur telle

ou telle voyelle), la seconde partie, -T-, (ou -θ-, s'il le faut), du préfixe relatif ET- ou ET-. (ou le cas échéant Eθ- ou Eθ-). On constate que ce préfixe est toujours monosyllabique et autosyllabique s'il est suivi d'une consonne sourde, mais que souvent il ne l'est pas quand il est suivi d'autre chose. En effet, comme le montre le phénomène de la liaison étroite en bohairique, ce -T- etc., ne formant évidemment jamais une syllabe à lui seul, soit (première possibilité de l'alternative) est -T- (ou -θ-) et s'unit au E- précédent pour former la syllabe ET- (ce qu'il fait si ce préfixe est suivi d'une consonne sourde, ou d'une voyelle déjà autosyllabique), ou la syllabe Eθ- (ce qu'il fait si ce préfixe est suivi de l'une des consonnes sonores B, ʕ, M, N, ou P) ; soit (seconde possibilité de l'alternative), ce -T- etc. est -T-. (ou -θ-), et, se dissociant du E- précédent, s'unit syllabiquement à ce qui le suit : -T- s'unit alors à la voyelle non autosyllabique subséquente ; ou -θ- s'unit alors au glide subséquent, suivi lui-même d'une voyelle, évidemment non autosyllabique ; ainsi par exemple en B [première possibilité de l'alternative] J 6/46 ETϣOTΠ /at šóp/ « qui est », J 7/37 ETÖBI /at ô bí/ « qui a soif », Mt 22/10 EϣPWTGB /at ró tab/ « qui est attablé » ; ou encore [seconde possibilité de l'alternative] J 6/57 ETONϣ /a tónx/ « qui vit », J 10/2, 4, 11, 17, 20 et *passim*, ETΔ- /ê ta- / préfixe verbal du parfait relatif ou surtout du temporel bohairique, enfin Mt 24/15 ÊΘOYΔB /a twáb/ « saint ».

Remarque finale : dans ce travail, « enforci » (= ayant reçu un supplément de force) remplace le

qualificatif (et nom) « emphatique », inadéquat, utilisé par nous dans le BSEG 17, 1993, p. 49-55 (« Voyelles et syllabes toniques... »).

2 POLOTSKY, 1985, p. 89, (suivant en partie STERN, 1880, p. 118) donne des exemples très suggestifs de cette série ; J 7/16 TACBΩ ΔNOK NTΩĭ ΔN TE ΔΔΔΔ TΔ ΠENTΔϣTAYOI TE ; J 2/2 ΔYΩ NTOTQ ΠE ΠKΩ EBOX NNENNOBE' ETBE NOYN ΔE MΔYΔΔN ΔN ΔΔΔΔ ETBE NΔ ΠKOCMOC THPĭ ; Z(OEGA 1810) 401 TENΔNΔΓKH TΩĭ MĖ TΩOY MĖ TΔ PΩME NIM.

3 GIVERSEN, 1963, reste le plus évasif (il ne parle pas de « tonique ») : p. 114, « ΠΔĭ..., ΠΕĭ- démonstrative ». CHAÎNE, 1933, dit « pronom adjectif démonstratif », utilisant, avec le mot « adjectif », un concept mal défini, qu'il est probablement préférable d'éviter en coptologie (cf. *infra*, p. 295-297).

4 STERN, 1880 ; STEINDORFF, 1899, 1930, 1951 ; SCHMIDT, 1905 et 1919 ; SPIEGELBERG, 1921 ; TILL, 1928 ; CHAÎNE, 1933 ; CRUM, 1939 ; PLUMLEY, 1948 ; MALININE *et al.*, 1956 ; WESTENDORF, 1977 ; VERGOTE, 1983a et b. Ailleurs, « absolu » (all. « absolut », ou « frei » en SATZINGER, 1992), qu'on oppose à [construit ou conjoint], latin *conjunctum*, angl. « construct », cf. *infra*, est parfois remplacé par un autre terme, de signification pratiquement identique : all. « selbständig » STEINDORFF, 1951 ; TILL, 1955 et 1961, qu'on opposera volontiers à « verbunden », cf. *infra*.

5 STEINDORFF, 1899 ; ASMUS, 1904 ; SCHMIDT, 1905 et 1919.

risque d'une confusion entre ΠĒĭ- et ΠΔĭ. C'est ainsi que ΠĒĭ- est dit « (tel qu'il est) placé devant un nom » (ou à l'« état nominal », angl. « before substantive ») ⁶ ; ou « construit » (angl. « construct ») ⁷, ou [« conjoint »] (all. « verbunden ») ; ou « atone » (all. « unbetont » ou « tonlos ») ⁸. Nombreux sont cependant, aujourd'hui, ceux qui considèrent ce « pronom » étroitement lié à un substantif le suivant, comme une sorte d'« article » de ce substantif ; et puisque ΠΔĭ est un « pronom démonstratif » (cf. *supra*), alors ΠĒĭ- sera un « article démonstratif » ⁹. Cette terminologie paraît en tous cas plus recommandable que celle ayant recours au terme « adjectif », très mal adapté aux conditions d'usage de ce ΠĒĭ- en copte ¹⁰.

En ce qui concerne Π-, c'est l'unanimité terminologique ; tous les coptisants l'appellent « article défini ».

Après les trois éléments n'impliquant aucune nuance de « possession », il conviendra d'examiner les trois éléments suivants, tous « possessifs » de quelque manière.

Le mot ΠΔ' est sans doute celui d'entre eux qui a paru le plus énigmatique aux grammairiens, leur donnant l'occasion de manifester à son sujet une très large diversité d'interprétation, se reflétant aussi, bien sûr, dans la terminologie. La majorité d'entre eux qualifie ΠΔ' de « préfixe possessif », position qui pourrait être considérée comme d'extrême prudence, n'était que ΠΔ' (forme sg. m., mais sg. f. ΤΔ', pl. ΝΔ') ne donne nullement l'impression de faire partie d'une unité lexicale composite dans laquelle prédominerait le nom suivant ce ΠΔ- ¹¹, nom dont il est généralement séparé par l'article de ce dernier, souvent différent en genre et en nombre de celui (sg. m. le cas échéant) du ΠΔ' susmentionné (cf. *supra*). Le choix de « préfixe » pour désigner ΠΔ' paraît donc assez mal adapté à la réalité à laquelle il est appliqué.

D'autres coptisants, minoritaires quoique assez nombreux, ont cru pouvoir faire de ΠΔ' un « article possessif » ¹², choix qui suscitera, lui aussi, de fortes réserves. En effet, si ce ΠΔ' est un article, il ne l'est en tous cas pas du nom qui le suit un peu plus loin, et qui d'ailleurs, le plus souvent, possède son propre article (fréquemment différent, en genre et en nombre,

⁶ ČERNÝ, 1976 ; WESTENDORF, 1977 ; VERGOTE, 1983a et b ; VYČIHL, 1983.

⁷ SPIEGELBERG, 1921 ; CHAÎNE, 1933 ; CRUM, 1939 ; PLUMLEY, 1948 ; STEINDORFF, 1951 ; SATZINGER, 1992, en opposition à « absolu », cf. note 4 ; TILL, 1928, p. 65, « Das in Verbindung mit einem Substantiv gebrauchte Demonstrativum ».

⁸ ASMUS, 1904 ; SCHMIDT, 1905 et 1919, en opposition à « tonique » (all. « betont », ASMUS, 1904).

⁹ TILL, 1955 et 1961 ; KASSER, 1964, 1966 et 1975 ; FUNK, 1971 ; SCHENKE, 1981 et 1991 ; CHERIX, 1982 ; ATTRIDGE *et al.*, 1985 ; SHISHA-
HALEVY, 1988 ; FUNK, SMITH, 1990.

¹⁰ MALLON, 1907 ; ORLANDI, QUECKE, 1974 ; cf. *supra*, note 3, et *infra*, p. 295-296 ; terminologie que, cependant POLOTSKY, 1985, p. 95, semble

tendre à considérer comme acceptable dans une certaine mesure.

¹¹ Quand il s'agit d'un nom (commun), bien sûr, ce qui est, de loin, le cas le plus courant ; mais ΠΔ' peut être suivi aussi d'un nom propre : ΠΔ ΜΑΡΙΑ « celui de Marie » ; ou d'un pronom : ΠΔ ΝΙΜ « celui de qui ? ». Il paraît malaisé d'étendre l'appellation « préfixe » à une unité distincte de telle unité lexicale, et placée, non pas à l'intérieur de ses limites (« à l'initiale »), mais hors d'elles (même si elle est, malgré cela, assez proche d'elles, et située presque aussitôt avant l'unité lexicale en question ; cf. DUBOIS *et al.*, 1973, p. 389 : « on appelle *préfixe* un morphème de la classe des affixes figurant à l'initiale d'une unité lexicale... [p. ex.] *re-* dans *refaire* »).

¹² STERN, 1880 ; SPIEGELBERG, 1921 ; CRUM, 1939 ; PLUMLEY, 1948 ; GIVERSEN, 1963 ; BÖHLIG,

WISSE, 1975 ; PEARSON, GIVERSEN, 1981 ; SATZINGER, 1992. CHAÎNE, 1933 s'exprime de manière similaire : « article d'appartenance ». La position de STERN, 1880, p. 117, paraît cependant ambiguë, puisqu'avant de présenter ΠΔ' comme « possessivartikel », il l'appelle « das besitzangebende fürwort ». Voici d'ailleurs comment il analyse ΠΔ' à titre hypothétique (p. 117) : « Der possessivartikel ist zusammengesetzt aus dem artikel und dem elemente λ, welches wahrscheinlich als die compositionsform (§ 173 [où il est question de la vocalisation λ du participe conjoint]) der verbalen wurzel OI : O oder E (sein) aufzufassen ist ». Cf. POLOTSKY, 1985, p. 90 : « Wie auch immer das λ von φλ usw. phonetisch oder morphologisch zu erklären sein mag (cf. ČERNÝ, GROLL, *Late Egyptian Grammar* § 3.6.1 p. 45)... ».

du nombre et du genre [sg. m. le cas échéant] du ΠΔ' susmentionné). Du reste, dans la plupart des langues, un article est un élément accessoire¹³ et atone, ce que n'est nullement ΠΔ' (tonique, comme le montre, par l'orthographe, son correspondant bohaïrique φΔ'). À la limite, ΠΔ' pourra être accepté comme article s'il est considéré que son usage est elliptique. Mais un article d'usage elliptique est-il, *de facto*, autre chose qu'un pronom ?¹⁴ Il paraît donc préférable de désigner ΠΔ' comme « pronom possessif », ce que peu d'auteurs ont accepté, à ce jour¹⁵.

Toutefois, si ΠΔ' est un pronom possessif, ΠΩϣ ne l'est-il pas aussi¹⁶ ? Comment les distinguer l'un de l'autre ? L'usage qui est fait de ΠΔ' et de ΠΩϣ incite à désigner le premier comme « pronom possessif, forme prénominale » ou «... construite », et le second comme « pronom possessif, forme présuffixale »¹⁷. Ici apparaît, semble-t-il, une difficulté majeure. D'une manière générale, en copte, si les formes présuffixales sont indiscutablement toniques, comme l'est ΠΩϣ, en revanche, les formes prénominales (ou « construites ») y sont considérées comme atones, ce que n'est pas ΠΔ' (comme, selon les critères admis, le montre avec évidence son orthographe φΔ' en bohaïrique). Cet obstacle, toutefois, n'est pas insurmontable, ainsi que l'a remarqué Polotsky (1985) lui-même¹⁸. D'une part, si la grammaire copte traditionnelle divise *grosso modo* l'ensemble des lexèmes et morphèmes coptes en deux classes, lexèmes toniques, lexèmes ou morphèmes atones, il n'est pas interdit d'envisager, entre le pôle « tonique » et le pôle « atone », des positions intermédiaires, dans un petit nombre de cas au moins¹⁹ ; ΠΔ' pourrait ainsi, tout en étant tonique plutôt qu'atone, n'être pas pleinement tonique²⁰. On pourrait admettre aussi que si en B l'usage de Κ, Π, Τ vs Χ, Φ, Θ correspond d'une manière générale, entre autres, à la présence subséquente d'une voyelle

¹³ Cf. MAROUEAU, 1951, p. 29 : « Article. Mot accessoire joint au nom pour indiquer qu'un objet (p. ex. *pain*) est conçu comme réel, soit dans un cas donné (article indicatif ou défini : *le pain*), soit comme représentant de l'espèce (article indéfini : *un pain*), soit dans une partie de son extension (article partitif : *du pain*) ».

¹⁴ La critique que POLOTSKY, 1985, p. 90 sq., développe de l'argumentation de TILL, 1955, qui refuse de faire de ΠΔ' un article, paraît un peu trop sommaire, et peu convaincante. Till (cf. ce qui précède, dans le texte lui-même) a raison de considérer cette terminologie (ΠΔ' « article possessif ») comme plus « irreführend » qu'utile. Certes, en grec aussi, l'article peut être utilisé de manière elliptique, selon ce qu'en disent les grammairiens et lexicographes, sans qu'apparaisse cependant entre les concepts d'« article » et de « pronom » dans ces cas-là, une limite parfaitement claire. Ainsi BAILLY, 1950, p. 1345 sq., présente en grec ὁ, ἡ, τό soit comme *pronoms démonstratifs*, soit comme *articles*, lesquels peuvent être utilisés soit de manière normale en relation étroite avec un nom exprimé, soit de manière elliptique ; ainsi, p. 1348 :

« L'article s'emploie elliptiquement dans certaines locutions où le sens général indique clairement le nom à suppléer », p. ex. dans « πορεύεσθαι τὴν πρὸς Ἀθήνας (ὁδόν) ». Mais on pourrait tout aussi bien considérer que l'article utilisé de manière elliptique retrouve sa fonction première, de pronom, et qu'il est donc là, en fait, un pronom. Si donc l'appellation de « Possessivpräfix » de TILL, 1955, p. 98, mérite d'être critiquée, ce n'est pas par « Possessivartikel » qu'il conviendrait de la remplacer (ce à quoi tend la démonstration de POLOTSKY, 1985), mais plutôt par celle de « Possessivpronomen ». Cf. *infra*.

¹⁵ MALLON, 1907, p. 39 (« pronom possessif, forme abrégée », qu'il oppose à ΠΩϣ « pronom possessif, forme avec suffixes ») ; KASSER *et al.*, 1975 (« pronom possessif, forme nominale » [le même auteur dirait aujourd'hui... « forme prénominale »]) ; VERGOTE, 1983a, p. 126 sq., et b, p. 195 (« pronom possessif primaire ») ; EMMEL *et al.*, 1984 (pour ΠΔ' aussi bien que pour ΠΩϣ, cf. *infra*, « possessive pronoun ») ; de même SHISHA-HALEVY, 1988, p. 169 et 208 ; LAYTON, 1989 (pour ΠΔ' aussi bien que pour ΠΩϣ,

cf. *infra*, « absolute possessive pronoun »).

¹⁶ Cf. la fin de la note 15.

¹⁷ POLOTSKY, 1985 paraît avoir envisagé cette solution aussi (bas de la p. 89) : « pränominal φΔ und präsuffixal φΩ » (formes bohaïriques).

¹⁸ *Ibid.*, p. 91 : « Den Schluss, dass φΔ/ΘΔ « vollbetont » seien, habe ich OLZ 1962, 478 mit dem Hinweis auf pränominale Infinitive wie φΕΝ-, ΘΔΖΕΜ- zu entkräften gesucht » ; cf. POLOTSKY, 1962, p. 478, ci-après, note 20.

¹⁹ Cf. TILL, 1955, p. 97, après sa présentation de ΠΔΙ « Demonstrativpronomen » ou « Demonstrativum », tonique : « Mit einem Nomen verbunden erleidet das Demonstrativum in verschiedenen Graden Druckverlust, wodurch sich folgende vier Reihen ergeben : 1. sg. m. ΠΕΙ... ; 2. sg. m. ΠΙ... ; 3. sg. m. ΠΕ... ; 4. sg. m. ΠΙ... », où 1. et 2. sont l'article démonstratif, 3. et 4. sont l'article défini.

²⁰ Cf. POLOTSKY, 1962, p. 478 : « Die Aspiration in φΔ und ΘΔ zeigt keineswegs « deutlich », dass diese boh. Formen vollbetont sind ; cf. pränominale Infinitive wie ΧΔ-, ΘΔΖΕΜ-, φΕΝ- ».

atone *vs.* tonique (Stern, 1880, p. 17 sq. ; Mallon, 1907, p. 17 ; Till, 1961, p. 7 ; Worrell, 1934, p. 18-20), cette règle souffre cependant plusieurs exceptions ²¹.

L'une, à vrai dire systématique, ne semble pas avoir été signalée avant ce jour ²². Elle est apparue au soussigné après qu'il ait effectué, dans Crum, 1939, un inventaire de tous les lexèmes (noms ou verbes) coptes *S* etc. dans lesquels K, Π, T, même X ou C, initial ou non, précède immédiatement la voyelle tonique ; puis en éliminant de cet inventaire toutes les unités non attestées en B, en sachant que dans les autres cas, on trouvera en bohaïrique respectivement X, φ, θ ou C devant la voyelle tonique ²³. De ce solde lexical, ont été écartés finalement tous les cas où B (dans l'état actuel de son attestation) ne peut pas produire côte à côte la forme absolue et la forme construite ou prénominale (forme construite des noms, et plus fréquemment encore, forme prénominale des verbes transitifs). Cet inventaire a fait apparaître avec évidence un phénomène orthographique de B, d'une régularité parfaite : dans cet idiome, si l'infinitif absolu, tonique, commence par X, φ, θ ou C placé devant la voyelle tonique, ou si cet infinitif a ces consonnes en position non initiale quoique toujours devant la voyelle tonique, et de même en ce qui concerne le nom, alors l'infinitif prénominal (ou « construit »), et de même la forme construite du nom, font également usage de X, φ, θ ou C, respectivement et dans les mêmes positions (les exemples cités par Polotsky, 1985, cf. note 20, sont donc loin de constituer des phénomènes isolés) ²⁴.

Cette constatation est fort importante, et l'on pourra en tirer, au choix ou simultanément, deux déductions. D'une part, elle induira éventuellement à supposer qu'il existe

²¹ Certaines, systématiques, sont mentionnées dans WORRELL, 1934, p. 19 : « Bohairic... employs the letters X, θ instead of K, T in accented syllables when K, T represent Egyptian k, t, but not when they represent Egyptian g/k, d/ḏ ». D'autres ne sont pas systématiques, et dénotent simplement, peut-être, l'influence graphique d'une syllabe sur sa voisine (ainsi par exemple S TIOTTIT « faire tomber », B φOTφET (avec O tonique et E atone), qui devrait, selon la règle, s'écrire plutôt φOTTIET (mais cf. *infra*, p. 292). Ailleurs, l'explication du phénomène paraît plus difficile : par exemple S TΔMIO « créer », B ΘΔMIO donnent à penser que c'est Δ plutôt que O final qui est tonique dans ce verbe étrange, lequel a pourtant, au moins superficiellement, les caractéristiques orthographiques d'un verbe causatif (dissyllabique, S T- initial, -O final, devant être considéré comme tonique dans ce cas-là). WORRELL, 1934, p. 20, énumère lui-même les exceptions, somme toute remarquablement peu nombreuses, qu'il a relevées par rapport à la règle qu'il a définie (cf. *supra*, début de la note) : elles sont considérées comme des exceptions parce que leur cause réelle échappe encore aujourd'hui au chercheur (B ΘCBI [non TCBI] « boîte » pour distinguer ce mot-là des trois autres TCBI bohaïriques ?... ou sous l'influence de l'hébreu תִּבְיָה ?) ; il n'est pas interdit de croire que, de cas en cas, cette cause sera découverte un jour.

²² POLOTSKY, 1962 attire certes l'attention sur des graphies étranges, comme par exemple XΔ- etc., que son « état construit » devrait faire considérer comme atone, mais que son X semble désigner comme tonique ; toutefois, il voit là, plutôt que l'effet d'une règle à définir, la manifestation d'une pluralité remarquable d'exceptions isolées.

²³ L'on se rappellera ici la règle (WORRELL, 1934, p. 19) qui restreint l'usage bohaïrique de X et θ devant la voyelle tonique (cf. *supra*, note 21). À propos des cas où, parallèlement, X ne devient pas C devant cette voyelle, cf. WORRELL, 1934, p. 21 : « When X is not aspirated to C, that is because X represents Egyptian Voiced sounds, g/k, ḏ, precisely as in the case of K, T » ; c'est-à-dire que les cas où, là, cette « aspiration » se produit, sont ceux où l'origine « égyptienne » du C de B est (le plus souvent) t ou k.

²⁴ Voici la liste complète des cas de ce genre relevés dans CRUM, 1939 : occlusive à l'initiale, B XΩ, XΔ' « mettre » ; XΩΠ, XETΠ' « cacher » ; φΩXΔ, φOΔΔ' « décider » ; φΩN, φEN' « verser » ; φΩNK, φENK' « puiser » ; φIPI, φEP' « jaillir (telle une fleur, comme la lumière) » ; φΩP, φEP' « rêver » ; φΩPK, φEPK' « extirper » ; φΩPQ, φEPQ' « éparpiller, déployer » ; φΩPΔ, φEPΔ' « diviser » ; φICI, φEC' « (faire) cuire » ; φΩTΔ, φOTΔ' « sculpter » ; φΩQ, φEQ' « partager » ; φΩP, φEP' ou φΔP' « fendre » ; φΩPT, φΔPT' « (ren)verser » ; ΘΩKEM, ΘEKEM' « cueillir » ; ΘΩM, ΘEM' « boucher, obstruer » ; (ΘΔMIO, ΘΔMIC' « créer », anormal toutefois sur un autre point, cf. *supra*, note 21) ; ΘΩMC, ΘEMC' « ensevelir » ; ΘΩPT, ΘEPT' « coudre » ; ΘΩT, ΘET' « persuader, s'accorder, (avec) » ; ΘHOY, ΘOY' « vent » ; ΘΩQ, ΘEQ' ou ΘΔQ' « (dé)limiter », ΘΩP, ΘEP' « mélanger » ; ΘΩΔEM, ΘΔΔEM' « convoquer » ; ΘΩΔC, ΘΔΔC' « oindre » ; CΙ, CΙ' « prendre » ; CΩ, CΕ' « planter » ; *idem*, « envoyer » ; CΩX, CEX' « cueillir » ; CΩXK, COKK' « étendre » ; CΕPO, CΕPE' « allumer » ; CΩC, CΔC' « être dur » ; CICI, CEC' « élever, hausser » ; CΩPEM, CΔPEM' « souiller » ; CΩPI, CETI' « saisir » ; COTCET, CETCET' « couper ». Occlusive non initiale, B CΘOI, CΘ(O)I' « parfum » ; TΔXEO, TΔXCE' « guérir » ; TΔCΘO, TΔCΘE' « faire tourner » ; TφO, TφE' « accompagner » ; ΔφO, ΔφE' « engendrer, acquérir ». Le seul exemple non conforme à cette règle (et qui peut fort bien être une « faute d'orthographe » de scribe, isolée, donc sans valeur probante, est ΘOYKC, TCKK' (non ΘCKC') « percer ». Quant au cas de ΘOYT, ΘOYET' « rassembler », il est un peu différent, puisqu'à l'état prénominal l'occlusive y est suivie d'un glide /w/ -OY-, lequel produit nécessairement l'apparition d'un θ au lieu d'un T, en B. Cependant, TOYΔO, TOYΔE' « guérir » reste problématique.

plusieurs gradations d'accentuation en bohaïrique (ou en copte de manière plus générale)²⁵, les formes « construites » en particulier, sans être entièrement atones, y étant moins toniques que les formes absolues. D'autre part (option paraissant assez nettement moins vraisemblable), cette constatation pourrait susciter la question suivante : aurait-on là un phénomène d'uniformisation orthographique, sans lien direct avec l'accentuation des syllabes ? Aurait-on estimé que, par exemple dans un verbe, qu'il s'agisse de l'infinitif absolu, de l'infinitif prénominal, de l'infinitif présuffixal, ou qu'il s'agisse du qualitatif, la consonne initiale, ou celle qui précède la voyelle déterminante, doit rester immuable, et cela, quelle que soit la voyelle, tonique ou atone, suivant cette consonne ? Toujours en suivant cette voie hypothétique, on se demandera alors pourquoi, outre les motifs susmentionnés, dans ces cas-là, mais non dans certains cas de reduplication (cf. *infra*), *B* renonce à signaler par K, Π, T ou X plutôt que par X, φ, θ ou Ϛ, respectivement, la présence subséquente d'un voyelle atone. À cette question, la réponse envisageable sera éventuellement la suivante : dans l'ensemble de ces cas-là²⁶, l'usage des enforcies X, φ, θ ou Ϛ en copte aura paru utile (aux créateurs de l'orthographe bohaïrique) seulement pour exprimer des *contrastes importants*, pour marquer des *oppositions majeures* entre les diverses formes d'un même lexème. Était considéré comme peu important (donc indigne d'un passage de X à K) le passage, par exemple, de l'infinitif absolu XΩ pleinement tonique à l'infinitif prénominal XΔ' moins tonique ou même franchement atone ; ces cas-là sont le plus souvent monosyllabiques ; mais même dans des cas dissyllabiques tels que θΩKEM « cueillir », le passage à θEKEM' voit peut-être l'accent s'affaiblir ou disparaître, mais non pas changer de place (ce qui produirait chez le lecteur mal instruit des erreurs fort gênantes). En revanche, dans les verbes à reduplication tels que θONTEN « ressembler » par exemple, l'accent est sur la première syllabe à l'infinitif absolu, mais il est sur la seconde syllabe à l'infinitif construit TENθWN', en sorte que, éventuellement, il aura paru important (aux créateurs de l'orthographe bohaïrique) de signaler chaque fois la présence de la syllabe tonique en faisant précéder sa voyelle d'un θ, non d'un T ; de même en ωθOPTEP « troubler » (accentué sur la première syllabe), mais à l'état présuffixal ωTEPθWP= (accentué sur la seconde syllabe). Cela encore que, toujours selon cette seconde option hypothétique, dans ce domaine, le souci d'uniformité orthographique tende à l'emporter aussi sur le désir d'indiquer précisément la position de la syllabe tonique ; et l'on trouve ainsi l'hybride θOϣTEϣ « mêler, confondre » où l'orthographe de l'infinitif absolu indique bien que l'accent est sur O, non sur E, mais on a ensuite le présuffixal θEϣθωϣ= (et non pas TEϣθωϣ=, qui devrait indiquer que l'accent tonique est désormais sur ω, non sur E) ; ou encore φOTφET (non φOTΠET) « abatre », où la qualité de la consonne n'indique plus que l'accent est sur la première syllabe, sur O, non sur E, et l'opacité orthographique dure encore, ensuite, en φETφΩT= où la qualité de la consonne n'indique pas davantage que l'accent tonique est désormais sur la seconde syllabe, sur ω, non sur E.

²⁵ Cf. *supra*, note 19.

²⁶ Donc non pas devant B, λ, M, N et P, et non pas devant les glides (ε)I et OY (MALLON, 1907, p. 17).

L'orthographe bohaïrique marquera aussi, très nettement, par les occlusives enforcies ou non enforcies, le contraste entre un $\dot{M}\Phi\Omega P$ « non ! » absolu et tonique, se suffisant à lui-même, et, en opposition, un $\dot{M}\Pi\epsilon P$ - vétatif, atone, étroitement lié au verbe (porteur, lui, de l'accent tonique, s'il s'agit de l'infinitif absolu ou présuffixal tout au moins), verbe dont $\dot{M}\Pi\epsilon P$ - est le préfixe verbal. De même encore, comme on le verra un peu plus loin, cette orthographe *B* marquera le contraste entre $\Phi\Delta I$ pronom démonstratif et $\Pi\Delta I$ - article démonstratif.

Toutefois, si cette seconde hypothèse met en relief des rapprochements intéressants, elle n'emporte pas l'adhésion dans son ensemble, étant trop ouvertement en désaccord avec le concept beaucoup plus vraisemblable selon lequel (comme on peut le remarquer par de nombreuses caractéristiques frappantes) les inventeurs de l'orthographe bohaïrique ont fait preuve, dans leur création, d'une grande sensibilité de perception phonologique, sensibilité se manifestant très nettement dans le système orthographique de la langue bohaïrique. On aura donc peine à imaginer que, dans l'usage ou le non-usage des occlusives enforcies devant telle ou telle voyelle, ils se soient laissés détourner de leur méthode minutieuse par quelque surprenant désir d'uniformisation orthographique superficielle ; cette attitude, même limitée à un seul secteur de la langue, contrasterait trop fortement avec la ligne générale qu'ils semblent avoir suivie.

Dans ces conditions, il paraît plus raisonnable de s'engager, au contraire, dans la voie de la première hypothèse, selon laquelle il a dû exister en copte (et particulièrement dans la langue bohaïrique) plusieurs degrés d'accentuation, au moins trois, selon ce qui peut être constaté actuellement : il y a là des syllabes qui sont certes pleinement toniques, d'autres y sont certes entièrement atones, mais d'autres, enfin, y occupent une position intermédiaire, étant modérément toniques, ou, si l'on préfère, « mi-toniques ». Dans la plupart des mots coptes polysyllabiques, n'apparaissent (et ne s'opposent entre eux) que deux de ces degrés ; une syllabe y est tonique, le plus souvent pleinement tonique, et en tous cas elle est tonique plus que ne l'est la syllabe sa voisine, ou que ne le sont les syllabes ses voisines. Il arrive cependant que dans un nombre de cas restreint on ait affaire à des séries assez richement dotées pour qu'il s'y trouve, d'une part quelque élément pleinement tonique et (en opposition) quelque(s) élément(s) tout à fait atone(s), mais d'autre part aussi quelque(s) élément(s) ne pouvant être considéré(s) ni comme pleinement tonique(s) ni comme entièrement atone(s) ; ce sont ces éléments-là qui seront qualifiés de « mi-toniques » ; ainsi, probablement, le pronom possessif prénominal $S \Pi\Delta'$, $B \Phi\Delta'$; ainsi, vraisemblablement aussi, toutes les autres formes prénominales, de verbes, de noms, de prépositions ²⁷.

« Mi-tonique » pourrait être aussi la syllabe (ou la plus tonique des syllabes) de chacun parmi divers éléments n'étant pas en « liaison étroite » ²⁸ avec le nom ou le verbe qui les

²⁷ À ces formes strictement prénominales, on pourra ajouter celles, en petit nombre, manifestement construites mais cependant suivies du $\bar{N}$ - de

relation, comme $S \bar{P}\bar{M}'$ dans $\bar{P}\bar{M} \bar{N}$ - (de $P\bar{W}M\epsilon$ « homme »), ou $M \bar{M}\Delta'$ dans $M\Delta \bar{N}$ - (de $M\epsilon$ « lieu »).

²⁸ Cf. POLOTSKY, 1949, p. 29 sq.

suit : ainsi les préfixes verbaux autres que ceux du présent I, et les articles possessifs ²⁹, tout au moins.

Dans cette optique, le nombre des syllabes à considérer réellement comme tout à fait atones en copte diminuerait très sensiblement. Elles n'existeraient plus, certainement et indiscutablement, que dans les cas d'opposition binaire avec la syllabe (pleinement) tonique d'un lexème, ou d'une unité lexémique résultant d'un phénomène de liaison étroite ²⁸ ; elles ne seraient donc, de cas en cas, que syllabes prétoniques ou syllabes post-toniques.

Quoi qu'il en soit, de tout cela, on pourra déduire des indices extrêmement importants pour l'interprétation de ΠΔ' S « pronom possessif » en « forme prénominale ». Et la première de ces déductions sera que, malgré la forme B φΔ' de ce ΠΔ' S, ce pronom pouvant être mi-tonique, la relation entre B φΔ' et le pronom démonstratif φΔΙ (ou S ΠΔΙ), entre φΔ' et le « pronom possessif » en « forme présuffixale » B φΩϣ (= S ΠΩϣ), paraissent tout à fait similaires (chacune en sa catégorie) à la relation existant entre l'infinitif prénominal et l'infinitif présuffixal, du verbe bohaïrique, donc du verbe copte en général, du verbe S en particulier.

Considéré sous cet aspect, le « pronom possessif » ne sera, fondamentalement, qu'une variété, réduite, du « pronom démonstratif » ³⁰, solution nettement plus commode que celle où l'on suppose que Π de ΠΔ' est l'article défini, et où l'on doit chercher à expliquer l'origine du Δ consécutif ³¹. On aboutira ainsi à cette séquence, très éclairante : S ΠΔΙ « celui », ΠΔ' « celui de », ΠΩϣ « celui de lui » = « le sien » (dont dérive encore l'article possessif ΠΕϣ-) ; et B φΔ' ne pouvant être confondu avec le pronom démonstratif φΔΙ, on expliquera l'orthographe du pronom possessif φΔ' par le besoin d'une autre discrimination orthographique (que φΔ' soit peu tonique, ou même à la limite pas tonique du tout, cf. *supra*) : il convenait d'éviter (ce qui ne pouvait se faire ailleurs qu'en B) ³² la confusion entre deux mots potentiellement homographes, entre ce pronom φΔ' et l'article possessif ΠΔ- de la première personne du singulier.

Cette séquence, bien sûr, ne porte aucun préjudice à l'autre, tout aussi éclairante, S ΠΔΙ « celui » (φΔΙ en B), S ΠΕΙ- « ce(t) » (ΠΔΙ- en B), S Π-. « le » (φ-. ou Π-. en B). Et si l'on se demande pourquoi, dans cette seconde séquence, en B, seul le premier élément conserve l'occlusive enforcie ³³, on pourra accepter d'abord en réponse des arguments similaires à ceux qui ont été présentés ³⁴ à propos de l'opposition entre B ΜΦΩΡ « non ! » et ΜΠΕΡ-

²⁹ On se demandera peut-être, ici, pourquoi, en B, le pronom possessif prénominal φΔ' a l'occlusive enforcie, alors que l'article possessif, étant mi-tonique lui aussi, débute par une occlusive non enforcie, par exemple ΠΕϣ-. À cette question certes légitime, il pourra être répondu que, vraisemblablement, l'usage ou le non-usage orthographique de l'occlusive enforcie en B n'était pas lié directement à quelque degré de tonicité de la voyelle suivant cette occlusive. Les créateurs de l'orthographe bohaïrique auront voulu ne faire qu'un usage relativement limité et parcimonieux de ce moyen-là, lui réservant une fonction nettement diacritique. Par ce procédé graphique, ils auront cherché à éliminer des ambiguïtés susceptibles de conduire à des interprétations erronées, dans quelques cas d'oppo-

sition sémantique entre éléments apparemment homonymes, en particulier. Ainsi, il fallait bien que l'on distingue au premier coup d'œil φΔ' pronom possessif sing. m., de ΠΔ- article possessif sing. m./sing. 1. Aucun problème de ce genre n'apparaissait en revanche avec l'article possessif ΠΕϣ-, qui devait donc, comme ΠΔ- (par l'obligation résultant de son opposition à φΔ') débiter avec l'occlusive non enforcie.

³⁰ Ce qu'on bien entrevu des auteurs tels que TILL, 1955, p. 99 (« Das Demonstrativpronomen mit dem Suffixpronomen ergibt das Possessivpronomen ») ; TILL, 1961, p. 73 (« Demonstrativpossessiv im status nominalis, ohne Pronominalsuffix ») ; et VERGOTE, 1983b, p. 195 (« le pronom possessif primaire [est] constitué du pronom

démonstratif à l'état réduit et de n : p(ɔ)-n..., écrit aussi p... et équivalent à ΠΔ... "celui de" ») ; formule par laquelle Vergote fait constater que ce p(ɔ), normalement suivi de n en néo-égyptien, le perd souvent aussi, et cela déjà avant le stade linguistique copte, où *ΠΔΙ n- est complètement passé d'usage, et où il ne reste plus que ΠΔ-, « construit ».

³¹ Cf. *supra*, note 12.

³² Et là encore n'était-ce possible qu'au singulier, m. φΔ' vs ΠΔ-, f. ΘΔ' vs ΤΔ-, non au pluriel ΝΔ' identique à ΝΔ-.

³³ Celle qu'on peut trouver dans le troisième élément n'apparaît que par nécessité de jonction, quand l'article défini sing. B est suivi de B, X, M, N, P, ou du glide (C)I ou OY.

vétatif ; mais on remarquera surtout que *B* ϕλ, tonique et absolu, doit être clairement distingué, par l'orthographe, de l'article démonstratif *B* πλ, atone ou mi-tonique (sans parler même de l'article défini π-, non vocalisé), assez étroitement lié au nom le suivant, dont une syllabe est pleinement tonique (ou mi-tonique s'il est à l'état construit).

On reprendra ici l'examen de la terminologie utilisée, autrefois et jusqu'à maintenant, pour désigner *S* πωϕ. Presque tous les coptisants le qualifient de « pronom possessif », et certains ajoutent là, « absolu »³⁵ ou « primaire »³⁶. Rares sont ceux qui voient en πωϕ un « préfixe possessif »³⁷ ou même un « article possessif »³⁸.

Quant à πϵϕ-, si la plupart des auteurs qui en font état, dès 1899 déjà (Steindorff) et jusqu'à ce jour, l'ont appelé « article possessif » (dénomination qui paraît évidente à cause de la fonction de πϵϕ-, très similaire à celle de l'article défini)³⁹, il y en a eu plusieurs cependant qui l'ont nommé « pronom possessif »⁴⁰ (sans doute à cause de sa relation visible avec le pronom possessif πωϕ), quand ils n'ont pas cru devoir ajouter à cette appellation le complément « adjectival » (cf. *supra*, p. 289, et *infra*)⁴¹. On trouve encore là, mais rarement, « préfixe possessif »⁴², ou même « adjectif possessif »⁴³, terminologie cependant peu éclairante.

Qu'est d'ailleurs, en particulier, l'« adjectif » en grammaire copte ? Utilisé parfois dans les ouvrages anciens traitant de ce domaine, ce terme, trop ambigu en copte, est le plus souvent évité aujourd'hui. Il est intéressant de noter les étonnantes fluctuations dans l'usage de ce mot par W. E. Crum, coptisant pourtant fort expérimenté, à l'intérieur de son *Coptic Dictionary*, publié entre 1929 et 1939⁴⁴. Dans sa première livraison, Crum considère certes comme « adj. » les entités qui se « collent » directement aux noms qu'elles « qualifient » en quelque sorte, entités suivant directement ces noms (par exemple, après *S* CTOÏ, Cτ' « odeur », les « adj. » λN « agréable » ou BΩΩN « mauvais », respectivement dans CτλN « parfum », CτBΩΩN « puanteur »). Mais pour Crum, sont « adj. » encore et surtout les noms acquérant une fonction adjectivale grâce à la présence d'un N- de relation, placé avant eux (par exemple CRUM, 1939, p. 6b *S* λλΔY dans NλλΔY « blanc », 35a B0λ dans NBOλ « extérieur », 57a ENCQ dans NENCQ « éternel », 78a B ÊMI, *S* EIME, dans B NÊMI « savant »)⁴⁵, en particulier ceux qui

³⁴ Cf. *supra*, p. 293.

³⁵ STERN, 1880 ; STEINDORFF, 1899 ; ASMUS, 1904 ; SCHMIDT, 1905 ; TILL, 1928 ; STEINDORFF, 1951 ; FUNK, 1987 ; LAYTON, 1989 ; SATZINGER, 1992 ; pour LAYTON, 1989, d'ailleurs, πλ' est également absolu.

³⁶ VERGOTE, 1983a et b : « pronom possessif primaire, à l'état pronominal » ; cet auteur oppose πωϕ à πϵϕ- « pronom possessif secondaire ».

³⁷ SPIEGELBERG, 1921 (cela parce qu'il le relie fortement à πϵϕ- : ainsi πωϕ est-il l'« absolutes Possessivpräfix », πϵϕ- le « Possessivpräfix », simplement) ; THOMASSEN, PAINCHAUD, 1989 (pour qui πλ' est également un « préfixe possessif »).

³⁸ ČERNÝ, 1976 (cela parce qu'il le relie fortement à πϵϕ- : ainsi πωϕ est-il le « possessive article used absolutely », et πϵϕ- le « possessive article », simplement).

³⁹ SCHMIDT, 1905 (p. 65*) et 1909 (p. 32*) précise cependant ceci : « πϵϕ= pronominales Element zur Bildung des m. Singular des Possessivartikels ».

⁴⁰ STERN, 1880 (« *pronomen possessivum conjunctum* », par opposition à πλ' « *pronomen possessivum absolutum* »), CRUM, 1939 (« possessive pronoun with suffixes », par opposition à πλ' « possessive pronoun as noun »), MALININE *et al.*, 1956 ; GIVERSEN, 1963 ; VERGOTE, 1983a et b (« pronom possessif secondaire »).

⁴¹ THOMPSON, 1924 ; SATZINGER, 1992.

⁴² SPIEGELBERG, 1921 ; cf. aussi POLOTSKY, 1985, p. 91 et 93 : « Possessivpräfix... verbunden » (πωϕ étant alors le « Possessivpräfix... frei »). Mais cf. *supra*, p. 289.

⁴³ MALLON, 1907 ; CHAÎNE, 1933 ; PLUMLEY 1948 ; STEINDORFF, 1951 ; terminologie que, cependant, POLOTSKY, 1985, p. 95, tend à considérer

comme acceptable dans une certaine mesure.

⁴⁴ 1929 : λ- EIQE (= p. 1-88) ; 1930 : EIQE- NOYEC (= p. 89-252) ; 1932 NOYEC- TΩK (= p. 253-404) ; 1934 : TΔKO- QΩNT (= p. 405-572) ; 1937 : QΔNTE- QΩET (= p. 573-744) ; 1939 : Δ- fin et index (= p. 745-953). Le soussigné doit cette information détaillée à l'obligeance de H. Quecke, à qui il exprime ici sa très vive reconnaissance.

⁴⁵ Cependant, en 3b déjà, CRUM, 1939 s'exprime de manière plus nuancée, déclarant, non pas « adj. », mais « as adj. », λλ dans *S* Nλλ « sourd » ; de même plus loin (dès le début de G- et de plus en plus systématiquement), par exemple « as adj. » 53a *S* NCBHN « misérable », 56a *S* NEMNT « occidental », 60a *S* MTECHT « inférieur », etc.

sont précédés du préfixe de négation ΔT- (par exemple 14a S N̄ΔTΔΠΕ « sans tête », 17a N̄ΔTΔPHΞ « sans limite »), catégorie que, cependant, il cesse de placer dans ses « adjectifs » dès le début de sa lettre B (p. 31a). Dans sa seconde livraison (p. 89-252), il poursuit son évolution dans la même direction, déclarant en particulier « adj. » par exemple p. 97b B N̄ΔTXΩ ΕΒΟΛ « impardonnable », 109a S N̄ΔTKIM « inébranlable », 111b B N̄ΔTKHN « durable », 129a S N̄ΔTKTOY « irrévocable », 131b B N̄ΔTKΔQI « sans terre », 146b S N̄ΔTΔΔΔY « sans rien », 160a S N̄ΔTMOY « immortel », 162b S N̄ΔTMOKMEK « inconcevable », 164a B N̄ΔTMKΔQ « sans souffrance », 179b S N̄ΔTM̄ΠΩΔ « indigne », 197a S N̄ΔTMAΔY « sans mère », 198a S N̄ΔTMOOY « sans eau », 221a B N̄ΔTNHB « sans maître », 222a S N̄ΔTNOBE « sans péché », 224b S N̄ΔTNKOTK « qui ne dort pas », 226b S N̄ΔTNOEIN « inébranlable », 246b S N̄ΔTNΔQTE « incroyant », mais se contentant ailleurs de « as adj. », pour (par exemple) 116b B N̄ΔTXPEPEM « docile », 118b B N̄ΔTKWPY « qu'on ne peut abolir », 118b S N̄ΔTKPOY « sincère », 118a S N̄ΔTMHC « sans intérêts », 203b B N̄ΔTMIΩI « préservé des combats », 205b S N̄ΔTMOOY « impraticable ». Dès la troisième livraison (p. 253-404), les N̄ΔT- sont presque tous sortis de la catégorie des « adj. »⁴⁶, et sont traités en « as adj. » plutôt que « adj. », comme la plupart des autres constructions avec N̄- suivi d'un nom, pour rendre l'adjectif (par exemple 255a S N̄OME « boueux », 256b S N̄OCE « dommageable », 296a S N̄PMMAO « riche », 315b S N̄CAIE « beau », 332b S N̄COXC « consolant », 359b S N̄COEIT « renommé », 376b S N̄CIWE « amer », 388a S N̄COE « fou »)⁴⁷ ; restent « adj. », bien sûr, des cas évidents comme 253a S O « grand »⁴⁸. La quatrième livraison (p. 405-572) suit pratiquement les mêmes principes que la troisième (en particulier, y sont « adj. » seulement 424a SB etc. THP « tout », 438b S NTET QHT « digne de confiance », 470a S (N̄)OYΔΔ « seul, unique », 476b S N̄OYWBW « blanc », 494a S (N̄)OYWT « unique », 525b S N̄PEYT W̄NQ « vivifiant », 544b S N̄WΔI « nouveau »). Dès la cinquième livraison (p. 573-744), qui traite tous les N̄ΔT- comme la quatrième, les « adj. » deviennent progressivement un peu plus fréquents (ainsi 577b S N̄WPIHT « modeste », 585b S (N̄)WIP « petit », 586a S N̄WPW « (femme) qui a ses règles », 568b S N̄WΔPKE « de basses eaux », 590b S N̄EYWT « marchand » [adj.], « de commerce », 635b S N̄QΔE « dernier », 660b S N̄QΔK « sobre », 670a B QΔΔWΔI « frivole », 722b B N̄EYΘΔI « obèse », 742b B QWΔ « froid »). La sixième et dernière livraison (p. 745-844) voit se prolonger cette nouvelle tendance (ainsi sont « adj. » 794a S N̄XIOYE « secret », 799b S N̄XΔΔΔE « dur », 818a S N̄EMH « de jardinier », 821b S N̄EWN « doux », 824a S N̄EΔNΔQ « estropié », 835b S N̄EAYON « servile », 836a S N̄EOOYNE « (fait) en fibre de sac », les « as adj. » restant cependant, dans des cas similaires, de beaucoup plus fréquents)⁴⁹.

Quoi qu'il en soit, il est symptomatique et éclairant de constater ce qui suit. Stern (1880), dans son registre « Inhalt » (p. XVII), ne fait apparaître la catégorie « adjectif » nulle part, mais on trouve mentionné dans son « Sachregister » (p. 465), « *adjectiva...*, *adjectiva privativa...*,

⁴⁶ Exceptions, par exemple 265b S N̄ΔTTIΩNE « inamovible », 272b S N̄ΔTTIWPΔ « indivisible », 284a S N̄ΔTTIEQT CNOY ΕΒΟΛ « sans verser le sang », etc.

⁴⁷ Cas inverses, restés « adj. » : 259b S N̄TTIE « supérieur », 294b S N̄POME « humain ».

⁴⁸ On trouve même parfois des qualificatifs classés comme « adj. », ainsi 322a B COYBHT « circoncis ».

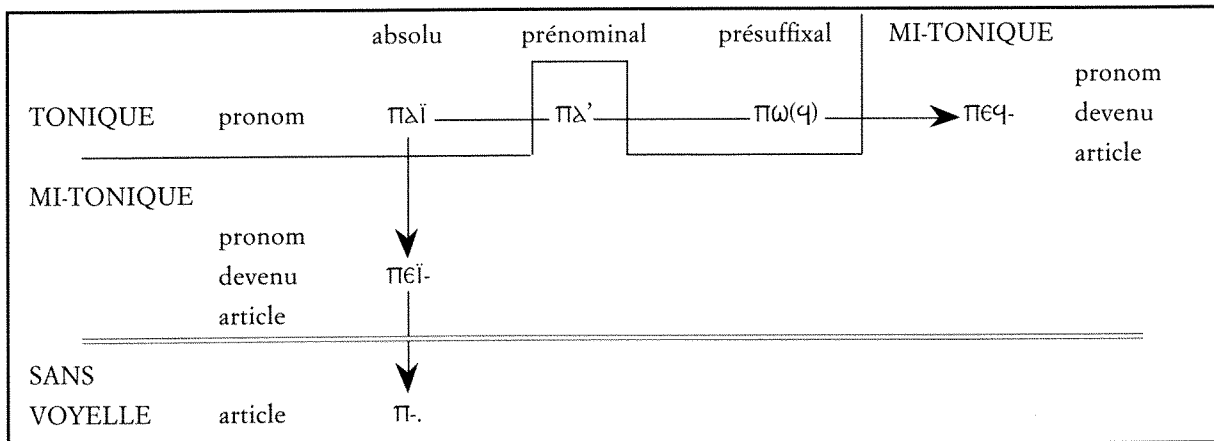
⁴⁹ Par exemple 760a B N̄XEB « de braise », 784b S N̄XWPE « fort », 799b S N̄XΔE « hostile », 807b S N̄EΔE « impotent », 829b S N̄EWPQ « nocturne », 840a S N̄EIA « manuel » (adj.).

adjectiva als Attribut... *adjectiva* als Prädicat... ». Mallon, 1907, dans sa « table des matières », p. X, présente un « Chap. III. Adjectifs et pronoms possessifs » et un « Chap. IV. Adjectifs et pronoms démonstratifs », puis un « Chap. VIII. Des adjectifs en particulier ». Steindorff, 1930, a un « Inhaltsverzeichnis » où l'on trouve sous la rubrique « Nomina », p. XV, « 2. *Adjectiva* ». Dans l'« Inhaltsverzeichnis » de Till, 1955, p. 5-7, la catégorie « adjectif » n'apparaît nulle part, mais on trouve dans son « Sachregister », p. 353, Adjektiv..., griechisch... ». Vergote 1983a, « table des matières », p. 248, mentionne « § 189, l'adjectif et ses substituts »⁵⁰. Shisha-Halevy, 1988, lui, présente p. V-VI une « table of contents » où il n'est question d'« adjectifs » qu'à propos des « Adjektive Verbs » (S NΔNOY=, NΔΩΩ= etc., p. 196), catégorie très différente de celles qui ont été mises en discussion plus haut⁵¹.

Le soussigné, quant à lui, tendrait à ne qualifier d'« adjectifs », en copte, que ceux qui, placés immédiatement après le nom qu'ils qualifient, n'en sont séparés par rien, donc pas même par quelque N̄- de relation⁵².

Conclusion

En revenant au propos initial de cette étude, il semble qu'on pourra judicieusement grouper étroitement ensemble les trois « démonstratifs » (seulement démonstratifs, S ΠΔĪ, ΠΕĪ-, Π-.)⁵³, et les trois « possessifs » (en fait, démonstratifs-possessifs, S ΠΔ', ΠΩϣ, ΠΕϣ-) ⁵⁴ coptes (vus ici, par motif de simplification, en langue copte saïdique seulement, cf. *supra*, p.286), d'une manière qui apparaîtra le mieux, peut-être, par le schéma suivant :



⁵⁰ Cet auteur s'exprime ainsi, au début de cette section 189, p. 206 : « l'adjectif n'est pas une catégorie vivante du copte. Il y est remplacé par différentes espèces d'*adjunctum* ».

⁵¹ Dans la catégorie de ses « adjective verbs », il énumère ceci : NΔNOYϣ « (il) est bon », NΔΩΩϣ « (il) est nombreux », NΔΔ (Δ)ϣ « (il) est grand », NECΩϣ « (il) est beau », NECΩϣ « (il) est laid ».

⁵² Seraient donc « adjectifs » uniquement ceux-ci (entre parenthèses étant ceux qu'on trouve

également précédés du N̄- de relation) : S ΔN « agréable », (ΔC « vieux »), BΩΩN « mauvais », KOYĪ « petit », ΛΔΔY « aucun », (F MOYOYI « nouveau »), S MΔYΔΔ= « seul, unique », (MΞIT « septentrional »), NIM « tout », NOYϣE « bon », (NOG « grand »), O « grand », (PPO « royal »), (PHC « méridional »), PΔΩ « doux », THP= « tout », (OYΔΔ= « seul, unique »), (ΩHM « petit »), (ΩMMO « étranger »).

⁵³ Il paraît le plus commode et le mieux indiqué de continuer à les nommer (ou de les nommer désormais) ainsi : ΠΔĪ pronom démonstratif, ΠΕĪ- article démonstratif, Π- article défini.

⁵⁴ Il paraît le plus commode et le mieux indiqué de continuer à les nommer (ou de les nommer désormais) ainsi : ΠΔ' pronom possessif, forme prénominale, ΠΩϣ pronom possessif, forme présuffixale, ΠΕϣ- article possessif.

Bibliographie

- ALLBERRY (C.R.C.), 1938. *A Manichaean Psalmbook, Part II, with a Contribution by Hugo Ibscher*, Stuttgart, (cf. p. 19*).
- ASMUS (H.), 1904. *Über Fragmente im mittelägyptischen Dialekt*, Goettingue (cf. p. 41 sq., 44).
- ATTRIDGE (H.W.) éd., 1985. *Nag Hammadi Codex I (the Jung Codex), Introduction, Texts, Translations, Indices*, Leyde (cf. p. 356 sq.).
- BAILLY (A.), 1950. *Dictionnaire grec-français, rédigé avec le concours de E. Egger* (édition revue par L. Séchan, P. Chantraine...), Paris.
- BÖHLIG (A.), WISSE (F.), LABIB (P.), 1975. *Nag Hammadi Codices III/2 and IV/2, the Gospel of the Egyptians (the Holy Book of the Great Invisible Spirit), Edited with Translation and Commentary*, Leyde (cf. p. 215).
- ČERNÝ (J.), 1976. *Coptic Etymological Dictionary*, Cambridge, (cf. p. 103-106, 123-125, 176 sq., 180).
- CHAÎNE (M.), 1933. *Éléments de grammaire dialectale copte*, Paris (cf. p. 167-178).
- CHERIX (P.), 1982. *Le concept de notre grande puissance (CG VI/4), texte, remarques philologiques, traduction et notes*, Goettingue (cf. p. 76).
- CRUM (W.E.), 1939. *A Coptic Dictionary*, Oxford (cf. p. 258-260).
- DUBOIS (J.), *et al.*, 1973. J. DUBOIS, M. GIACOMO, L. GUESPIN, C. et J.-B. MARCELLESI, J.-P. MÉVEL, *Dictionnaire de linguistique*, Paris.
- EMMEL (S.) éd., 1984. *Nag Hammadi Codex III/5, the Dialogue of the Savior*, Leyde (cf. p. 106).
- FUNK (W.-P.), 1971. *Die zweite Apokalypse des Jakobus aus Nag-Hammadi-Codex V, neu herausgegeben und kommentiert*, Dissertation zur Erlangung des akademischen Grades doctor theologiae (Dr. theol.), Berlin (cf. p. 70, 72).
- FUNK (W.-P.), 1987. « Koptische Isoglossen im oberägyptischen Raum, 3. Die Konjugationsformen des Konditionals. 4. Die Pluralform des absoluten Possessivpronomens », *ZÄS* 114, p. 45-54.
- FUNK (W.-P.), SMITH (R.), 1990. « John 10:7 - 13:38 in Subachmimic », dans W. BRASHEAR, W.-P. FUNK, J.M. ROBINSON, R. SMITH, *The Chester Beatty Codex AC 1390, Mathematical School Exercises in Greek and John 10:7 - 13:38 in Subachmimic*, Louvain, Paris, p. 57-137 (cf. p. 127-130).
- GIVERSEN (S.), 1963. *Apocryphon Johannis, the Coptic Text of the Apocryphon Johannis in the Nag Hammadi Codex II, with Translation, Introduction and Commentary*, Copenhagen (cf. p. 114).

- GIVERSEN Voir PEARSON.
- KASSER (R.), 1964. *Compléments au dictionnaire copte de Crum*, Le Caire (cf. p. 43).
- KASSER (R.), 1966. « Compléments morphologiques au dictionnaire de Crum, le vocabulaire caractéristique des quatre nouveaux dialectes coptes : P, M, H, et G », *BIFAO* 64, p. 19-66 (cf. p. 35 sq.).
- KASSER (R.) *et al.*, 1975. R. KASSER, M. MALININE, H.-C. PUECH, G. QUISPÉL, J. ZANDEE, avec la collaboration de W. VYCICHL et R. McL. WILSON, *Tractatus tripartitus, pars II, De creatione hominis, pars III, De generibus tribus, Codex Jung f. LII v. - LXX v.* (p. 104-140) ; *Oratio Pauli apostoli, Codex Jung, f. LXXII (?)* (p. 143?-144?) ; *Evangelium veritatis, supplementum photographicum*, Berne (cf. p. 317 sq.).
- KASSER Voir MALININE.
- KRAUSE (M.), LABIB (P.), 1971. *Gnostische und hermetische Schriften aus Codex II und Codex VI*, Glückstadt (cf. p. 213).
- KRAUSE (M.), 1973. « Neue Texte, die Paraphrase des Sêem, der Zweite Logos des grossen Seth, die Petrusapokalypse, die Drei Stelen des Seth », dans F. ALTHEIM, R. STIEHL (éd.), *Christentum am Roten Meer*, Berlin, New York, vol. II, p. 1-229 (cf. p. 207).
- LABIB Voir BÖHLIG, WISSE, KRAUSE.
- LAYTON (B.), 1989. *Nag Hammadi Codes II, 1-7, Together with XIII, 2*, Brit. Lib. Or. 4926 (1), and P. Oxy. 1, 654, 655, with Contributions by Many Scholars*, Leyde (cf. vol. 2, p. 269).
- MALININE (M.) *et al.*, 1956. M. MALININE, H.-C. PUECH, G. QUISPÉL, *Evangelium veritatis, Codex Jung f. VIII v. - XVI v.* (p. 16-32), *f. XIX r. - XXII r.* (p. 37-43), Zurich (cf. p. 118).
- MALININE (M.) *et al.*, 1963. M. MALININE, H.-C. PUECH, G. QUISPÉL, W.C. TILL, avec la collaboration de R. McL. WILSON et J. ZANDEE, *De resurrectione (Epistula ad Rheginum), Codex Jung f. XXII r. - f. XXV v.* (p. 43-50), Zurich, Stuttgart (cf. p. 70).
- MALININE (M.) *et al.*, 1968. M. MALININE, H.-C. PUECH, G. QUISPÉL, W.C. TILL, R. KASSER, avec la collaboration de R. McL. WILSON et J. ZANDEE, *Epistula Iacobi apocrypha, Codex Jung f. I r. - f. VIII v.* (p. 1-16), Zurich, Stuttgart (cf. p. 135).
- MALININE Voir KASSER.
- MALLON (A.), 1907. *Grammaire copte, avec bibliographie, chrestomathie et vocabulaire* (2^e éd.), Beyrouth (cf. p. 24, 36, 39 sq., 42).

- MAROUZEAU (J.), 1951. *Lexique de la terminologie linguistique, français - allemand - anglais - italien*, Paris.
- ORLANDI (T.), QUECKE (H.), 1974. *Papiri della Università degli studi di Milano (P. Mil. copti)*, vol. V, *Lettere di San Paolo in copto ossirinchiata, edizione, commento e indici di T. Orlandi, contributo linguistico di H. Quecke*, Milan (cf. p. 132).
- PAINCHAUD Voir THOMASSEN.
- PEARSON (B.A.), GIVERSEN (S.), 1981. *Nag Hammadi Codices IX and X*, Leyde (cf. p. 359).
- PLUMLEY (J.M.), 1948. *An Introductory Coptic Grammar (Sahidic Dialect)*, Londres (cf. p. 26 sq., 37).
- POLOTSKY (H.J.), 1949. « Une question d'orthographe bohaïrique », *BSAC* 12, p. 25-35 (cf. p. 29 sq.).
- POLOTSKY (H.J.), 1962. (compte rendu de) W.C. TILL, *Koptische Grammatik (saidischer Dialekt), mit Bibliographie, Lesestücken und Wörterverzeichnis*, 2., verb. Auflage, Leipzig, *Orientalistische Literaturzeitung* 57, p. 478-481.
- POLOTSKY (H.J.), 1985. « Die koptischen Possessiva », *Enchoria* 13, p. 89-96 (cf. p. 89).
- PUECH Voir KASSER, MALININE.
- QUECKE Voir ORLANDI.
- QUISPEL Voir KASSER, MALININE.
- SATZINGER (H.), 1992. « On Definiteness of the Coptic Noun », dans *Actes du IV^e congrès copte, Louvain-la-Neuve, 5-10 septembre 1988* (éd. M. RASSART-DEBERGH, J. RIES) II, *De la linguistique au gnosticisme*, Louvain-la-Neuve, p. 74-78 (cf. p. 75 sq.).
- SCHENKE (H.-M.), 1981. *Das Matthäus-Evangelium im mittellägyptischen Dialekt des Koptischen (Codex Scheide)*, Berlin (cf. p. 160, 163, 166 sq., 171 sq.).
- SCHENKE (H.-M.), 1991. *Apostelgeschichte 1, 1 - 15, 3 im mittellägyptischen Dialekt des Koptischen (Codex Glazier)*, Berlin (cf. p. 212 sq., 217, 220).
- SCHMIDT (C.), 1905. *Acta Pauli aus der Heidelberger koptischen Papyrushandschrift Nr. 1* (2^e éd.), Leipzig (cf. p. 64*-65*).
- SCHMIDT (C.), 1919. *Gespräche Jesu mit seinen Jüngern nach der Auferstehung*, Leipzig (cf. p. 31*-32*).
- SHISHA-HALEVY (A.), 1988. *Coptic Grammatical Chrestomathy, a Course for Academic and Private Study*, Louvain (cf. p. 168 sq., 206-210).
- SMITH Voir FUNK.

- SPIEGELBERG (W.), 1921. *Koptisches Handwörterbuch*, Heidelberg (cf. p. 90 sq.).
- STEINDORFF (G.), 1899. *Die Apokalypse des Elias, eine unbekannte Apokalypse und Bruchstücke der Sophonias-Apokalypse*, Leipzig (cf. p. 178, 180).
- STEINDORFF (G.), 1930. *Koptische Grammatik, mit Chrestomathie, Wörterverzeichnis und Literatur*, Berlin (cf. p. 43-45, 73).
- STEINDORFF (G.), 1951. *Lehrbuch der koptischen Grammatik*, Chicago (cf. p. 45-47, 72).
- STERN (L.), 1880. *Koptische Grammatik*, Leipzig.
- THOMASSEN (E.),
PAINCHAUD (L.), 1989. *Le Traité Triparti (NH 1, 5), texte établi, introduit et commenté ; traduit par L. PAINCHAUD et E. THOMASSEN*, Québec (cf. p. 491).
- THOMPSON (H.), 1924. *The Gospel of St. John According to the Earliest Coptic Manuscript, Edited with a Translation*, Londres (cf. p. 47).
- TILL (W.C.), 1928. *Achmimisch-koptische Grammatik*, Leipzig, 1928 (cf. p. XII-XIII, 64 sq., 71-73, Wörterverzeichnis... p. 12).
- TILL (W.C.), 1955. *Koptische Grammatik (saidischer Dialekt), mit Bibliographie, Lesestücken und Wörterverzeichnissen*, Leipzig (cf. p. 97-100).
- TILL (W.C.), 1960. « La séparation des mots en copte », *BIFAO* 60, p. 151-170.
- TILL (W.C.), 1961. *Koptische Dialektgrammatik, mit Lesestücken und Wörterbuch* (2^e éd.), München (cf. p. 13, 29 sq.).
- TILL. Voir MALININE.
- VERGOTE (J.), 1983a. *Grammaire copte, IIa, morphologie syntagmatique, syntaxe, partie synchronique*, Louvain (cf. p. 116, 121 sq., 126-128).
- VERGOTE (J.), 1983b. *Grammaire copte, IIb, morphologie syntagmatique, partie diachronique*, Louvain (cf. p. 186 sq., 195).
- VYCICHL (W.), 1983. *Dictionnaire étymologique de la langue copte*, Louvain (cf. p. 133, 135, 138, 157 sq., 203-210).
- WESTENDORF (W.), 1977. *Koptisches Handwörterbuch, bearbeitet auf Grund des Koptischen Handwörterbuchs von Wilhelm Spiegelberg*, Heidelberg (cf. p. 115 sq., 118, 143 sq., 216 sq., 220).
- WISSE. Voir BÖHLIG.
- WORRELL (W.H.), 1934. *Coptic Sounds*, Ann Arbor.
- ZANDEE. Voir KASSER.
- ZOEGA (G.), 1810. *Catalogus codicum copticorum manu scriptorum qui in Museo Borgiano Velutris adservantur. Opus posthumum...*, Rome.